

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du Produit	Opération de Garantie de Taux Plancher à Prime Lissée
Nom de l'initiateur du PRIIP	ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque »)
Site web de l'initiateur du PRIIP	www.abnamro.nl/nl/zakelijk/producten/internationale-betalingen-valutamangement/kid.html
Appelez le	+31 20 629 8980 (Gestion de patrimoine, Trésorerie, Ventes) pour plus d'informations
Nom de l'autorité compétente	L'autorité néerlandaise des marchés financiers est responsable de la supervision d'ABN AMRO en ce qui concerne le présent document d'informations clés (DIC).
Date de production du document d'informations clés	04 juillet 2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type Dérivé de gré à gré (OTC). Un dérivé de gré à gré est un accord bilatéral, en l'occurrence passé entre vous et ABN AMRO, en vertu duquel les responsabilités se fondent sur la performance d'un actif sous jacent (taux d'intérêt). Il n'est pas échangeable sur un marché boursier réglementé.

Durée La date d'échéance de l'opération est convenue à la mise en place de celle-ci, avec l'intention de conserver le contrat jusqu'à échéance.

Objectifs L'Opération de Garantie de Taux Plancher avec Prime Lissée (« l'Opération ») vous permet de vous protéger contre le risque de baisse d'un taux d'intérêt, tout en bénéficiant d'une éventuelle hausse de celui-ci. Si vous avez effectué un dépôt dont la rémunération est indexée sur un taux variable (l'Euribor par exemple, dans le cas d'un dépôt en euros), l'Opération vous permet de fixer un taux d'intérêt plancher qui détermine la rémunération minimale de votre dépôt. En contrepartie, vous payez à la ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque ») une prime dont le paiement est échelonné sur la durée de l'Opération à des dates d'échéance déterminées (les « dates de paiement ») et dont le montant résulte :

- Du taux d'intérêt minimum qui vous est garanti dans le cadre de l'Opération (le « taux plancher »),
- Du montant notionnel de l'Opération,
- De la date d'échéance de l'Opération.

Ainsi, à chaque date de paiement, au titre de votre dépôt, vous recevez les intérêts dus sur la base du taux variable.

Au titre de l'Opération, à chaque date de constatation du taux variable, la ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque ») compare votre taux variable et le taux plancher :

- Si le taux variable est plus faible que le taux plancher, la ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque ») vous rembourse la différence à chaque date de paiement.
- Si le taux variable est plus élevé que le taux plancher, la ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque ») ne vous verse rien.

En outre, à chaque date de paiement, vous devez payer le montant de la prime convenue. Nous attirons votre attention sur le fait que, si les sommes qui vous seront éventuellement versées au titre de l'Opération sont inférieures au montant total de la prime lissée, l'Opération vous sera financièrement désavantageuse. Par ailleurs, en cas d'annulation de l'Opération avant l'échéance, il sera tenu compte du montant de la prime restant dû afin d'en déterminer les conditions (v. section 'Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer l'argent de façon anticipée ?'). En fonction de votre situation, vous pouvez décider que l'Opération couvre tout ou partie du montant et/ou de la durée de votre dépôt.

Les montants et données utilisés dans le présent document sont indicatifs. Ils supposent que vous effectuez une Opération d'un montant notionnel de 10 000,00 USD pour une durée de 10 ans. Elles ne correspondent probablement pas aux caractéristiques de l'Opération envisagée avec la ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque »). L'exemple présenté est donné à titre purement illustratif.

Investisseurs de détail visés Ce produit n'est conçu ni pour être commercialisé auprès d'un type d'investisseur précis, ni pour répondre à un objectif ou à une stratégie d'investissement précise. Ce produit est adapté aux clients non professionnels qui en ont une connaissance et une expérience suffisante ainsi qu'une compréhension de la performance et des risques associés. Pour s'assurer de la compréhension de la performance et des risques associés à ce produit, vous pouvez vous référer aux informations fournies dans la fiche produit correspondante. Ce produit est destiné aux investisseurs non-professionnels désireux et capables de supporter des pertes supérieures à leur investissement, acceptant le risque de crédit de

l'émetteur et disposant d'un horizon d'investissement minimum cohérent avec la date d'échéance du produit.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 10 ans. **Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité de ABN AMRO à vous payer en soit affectée. Pour des raisons réglementaires, ce classement ne tient pas compte du fait que vous ayez effectivement conclu un prêt. Si ce prêt correspond aux données de l'Opération, cela diminue le risque de taux que vous supportez. Cette opération ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez subir des pertes significatives. Si ABN AMRO n'est pas en mesure de vous payer les sommes dues, vous pourriez supporter des pertes importantes.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: Exemple de montant notionnel(*):		10 ans	
Scénarios		10 000 USD	
		Si vous résiliez après 1 an	Si vous résiliez après 10 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	0,00 USD	0,00 USD
	Rendement annuel moyen	-100,00 %	-100,00 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	0,00 USD	0,00 USD
	Rendement annuel moyen	-100,00 %	-100,00 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	0,00 USD	0,00 USD
	Rendement annuel moyen	-100,00 %	-100,00 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	0,00 USD	0,00 USD
	Rendement annuel moyen	-100,00 %	-100,00 %

Les différents scénarios montrent comment la valeur de votre contrat pourrait évoluer. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de résilier ce produit. Si vous décidez de le résilier avant la fin de la période de détention recommandée, vous aurez à payer des coûts supplémentaires.

(*) Le calcul est basé sur le montant notionnel du contrat (dans cet exemple 10 000 USD).

Que se passe-t-il si ABN AMRO n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Ce produit n'est couvert par aucun mécanisme de garantie. Cela signifie que si ABN AMRO est dans l'incapacité de vous payer, du fait d'une faillite ou d'une mesure administrative d'une autorité compétente, vous pourriez supporter une perte importante.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis

	Si vous résiliez après 10 ans
Coûts totaux	2 072,00 USD
Incidence des coûts annuels (*)	2,37 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,00 % avant déduction des coûts et de 0,63 % après cette déduction.

(*) Ceci illustre les coûts par rapport à la valeur notionnelle du PRIIP.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous résiliez après 1 an
Coûts d'entrée	3,88 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	2 072,00 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Nous ne facturons pas de frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation pour ce produit.	0,00 USD
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction pour ce produit.	0,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Nous ne facturons pas de commissions liées aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée correspond à la durée de l'Opération conclue avec ABN AMRO.

Il est possible de mettre fin à l'Opération avant la date d'échéance convenue, notamment si vous obtenez le remboursement anticipé de votre dépôt, sachant que cette situation n'entraîne pas automatiquement l'annulation de l'Opération. Si vous le souhaitez, la ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque») examinera alors la « valeur de marché » de l'Opération. Deux situations sont alors possibles :

- La valeur de marché de l'Opération est supérieure au montant de la prime restant dû. Vous recevez alors de la ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque») un montant égal à la différence entre les deux.
- La valeur de marché de l'Opération est inférieure au montant de la prime restant dû. Vous réglez alors à la ABN AMRO Bank N.V. (La «Banque») un montant égal à la différence entre les deux.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous n'êtes pas satisfait d'un service que nous vous fournissons, vous pouvez soit contacter nos consultants, soit contacter ABN AMRO par téléphone, Du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 C.E.T. et le samedi de 9h00 à 17h30 C.E.T., au 0800 – 024 0712 (appel gratuit) ou, si vous appelez de l'étranger, au +31 10 241 1723. Vous pouvez également consulter notre site web : www.abnamro.nl/nl/zakelijk/service-contact.html ou envoyer un e-mail à klachten.abnamro@nl.abnamro.com. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez écrire à ABN AMRO Bank N.V., Klachtenmanagement (HQ 1125), P.O. Box 283, 1000 EA Amsterdam.

Autres informations pertinentes

Avant toute transaction, il est recommandé de consulter le document d'information sur le produit : « Informations sur les produits de gestion des rentes ». Vous pouvez demander ce document à votre contact chez ABN AMRO Bank. Les montants et autres détails figurant dans ce document sont fournis à titre indicatif seulement. Ils seront probablement différents de ceux qui figurent dans le contrat vous liant à ABN AMRO. Nous vous recommandons d'étudier toutes les informations qui vous sont fournies par ABN AMRO avant de prendre une décision. Merci d'adresser toute question ou commentaire à votre contact ABN AMRO.